

Parce que
le risque ultérieur
de surpoids ne se voit pas...
et que
«les kilos les plus faciles à perdre
sont ceux
que l'on n'a pas pris»...



Pour que votre enfant
puisse bénéficier de ce repérage,
il suffit de compléter
la fiche de renseignements annexée
et de la remettre à l'enseignant(e)
de votre enfant dans l'enveloppe
jointe portant la mention
«confidentiel».



accompagne votre enfant
dès le plus jeune âge
en organisant des dépistages
des troubles visuels, auditifs,
du langage, et un repérage
du risque ultérieur
de surpoids pour les enfants,
à 4 ans.

Plus d'informations ? Retrouvez nos vidéos
explicatives sur www.apesal.fr
rubrique «obésité»

Cette action est réalisée grâce au soutien de nos partenaires :

